

## **B L O C**

### **Bureau de Liaison des Organisations du Cinéma**

Association des Producteurs de Cinéma  
Distributeurs Indépendants Réunis Européens  
Groupement National des Cinémas de Recherche  
Guilde Française des Scénaristes  
Syndicat des Distributeurs Indépendants  
Syndicat Français des Artistes Interprètes  
Syndicat Français des Agents Artistiques et Littéraires de l'Audiovisuel et du Spectacle Vivant Dramatique  
Syndicat National des Auteurs et des Compositeurs  
Syndicat National des Techniciens et Réalisateurs  
Syndicat des Producteurs de Films d'Animation  
Syndicat des Producteurs Indépendants  
Société des Réalisateurs de Films  
Union de l'Édition Vidéographique Indépendante

40 rue Louis Blanc

75010 Paris

\*\*\*

Le 18 avril 2013

### **Communiqué de presse du BLOC**

Dans le fil de l'arrêt de la seconde case cinéma du jeudi soir sur France 3, les organisations du cinéma ont été informées par Rémy Pflimlin que la baisse prévue des recettes de France Télévisions pour 2013 aurait pour conséquence immédiate une réduction, pour cet exercice, des investissements des chaînes du groupe public dans la production cinématographique. Celle-ci s'ajouterait à la diminution résultant du calcul de ses obligations d'investissement effectué sur la base de son chiffre d'affaires de l'année écoulée.

Dans un contexte de réduction des financements publics qui nécessite de forts arbitrages, les organisations du cinéma membres du BLOC déclarent avoir pleinement conscience des enjeux qui traversent France Télévisions, et rappellent leur attachement à la spécificité de la relation entre le service public et le cinéma.

Néanmoins, en abaissant unilatéralement ses investissements à 57 millions d'euros pour l'année 2013, ainsi que l'a annoncé Rémy Pflimlin sous la pression de l'Etat actionnaire, France Télévisions contreviendrait à deux de ses engagements :

- d'une part, ses obligations d'investissements dans la production cinématographique, fixés par décret à 3,5% du chiffre d'affaires de référence (soit, pour l'année 2013, celui de 2012) ; celles-ci devant s'élever pour 2013 à 61 millions d'euros, cela représenterait une perte de 4 millions d'euros pour le secteur ;
- d'autre part, le plancher d'investissements annuels à 60 millions d'euros, un engagement prévu dans le Contrat d'Objectif et de Moyens de France Télévisions.

Ces annonces remettent en question la valeur des accords professionnels signés par France Télévisions avec l'ensemble du secteur et des textes réglementaires, alors même que certains avantages alloués aux chaînes du groupe en matière de diffusion

de films constituent la contrepartie d'investissements renforcés dans le cinéma. Cela constituerait un précédent inédit en la matière, d'une particulière gravité.

Les professionnels du cinéma réunis au sein du BLOC rappellent par ailleurs la faiblesse des propositions de France télévisions en matière d'éditorialisation du cinéma : les dernières négociations avaient abouti à la création d'une soirée cinéma le jeudi sur France 3 et celle-ci est aujourd'hui supprimée en deuxième partie de soirée. Il est donc nécessaire que France Télévisions s'engage également dès à présent et concrètement, sur l'exposition de la diversité du cinéma, notamment de films inédits sur ses différentes antennes.

Les organisations membres du BLOC se déclarent prêtes à accompagner France Télévisions et les pouvoirs publics dans une période qui s'avère difficile, mais à la condition que soient respectés les engagements pris de part et d'autre et que l'Etat fasse clairement part de ses intentions et de sa stratégie, notamment en termes de pérennité de financement du service public de la télévision.

Contacts :

Frédéric Goldsmith – 01 53 89 01 30

Cyril Seassau – 01 44 89 99 65